

NOS ENGAGEMENTS SA 8000

Forbo Sarlino se positionne en tant qu'entreprise socialement responsable. A ce titre, elle s'engage volontairement et durablement dans un dialogue de qualité avec ses clients, fournisseurs, partenaires sociaux internes et externes ainsi qu'avec l'ensemble de ses collaborateurs, dans le but d'améliorer continuellement les conditions de travail qu'elle propose.

La démarche de Responsabilité Sociale de Forbo Sarlino, consiste à se conformer au droit social français ainsi qu'aux exigences de la norme SA 8000.

La norme SA 8000 a pour objectif de garantir le respect des droits fondamentaux des travailleurs, partout dans le monde.

Elle couvre huit domaines fondés sur la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme et des conventions émises par l'Organisation Internationale du Travail (OIT) :

1. Travail des enfants
2. Travail forcé et obligatoire
3. Hygiène et Sécurité
4. Liberté d'association et droit à la négociation collective
5. Discrimination
6. Mesures disciplinaires
7. Temps de travail
8. Rémunération

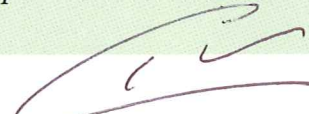
Pour chaque domaine, les conventions collectives, les lois et le code du travail français s'appliquent quand ils sont plus favorables pour les salariés que les lois internationales.

En respectant les exigences de cette norme, nous nous engageons également à rechercher l'adhésion de nos fournisseurs et sous-traitants à ces principes.

Pour toute non-conformité individuelle ou collective aux exigences de la norme SA8000, chaque personne, salarié ou non, de Forbo peut librement et sans risque adresser* anonymement ou non une réclamation au Représentant des travailleurs élus par les salariés.

Les réclamations seront traitées par le Comité de Direction.

* Formulaire disponible auprès du Représentant des travailleurs ou par mail à l'adresse sa8000.sarlino@forbo.com



Catherine Lambert
Vice President Southern Countries